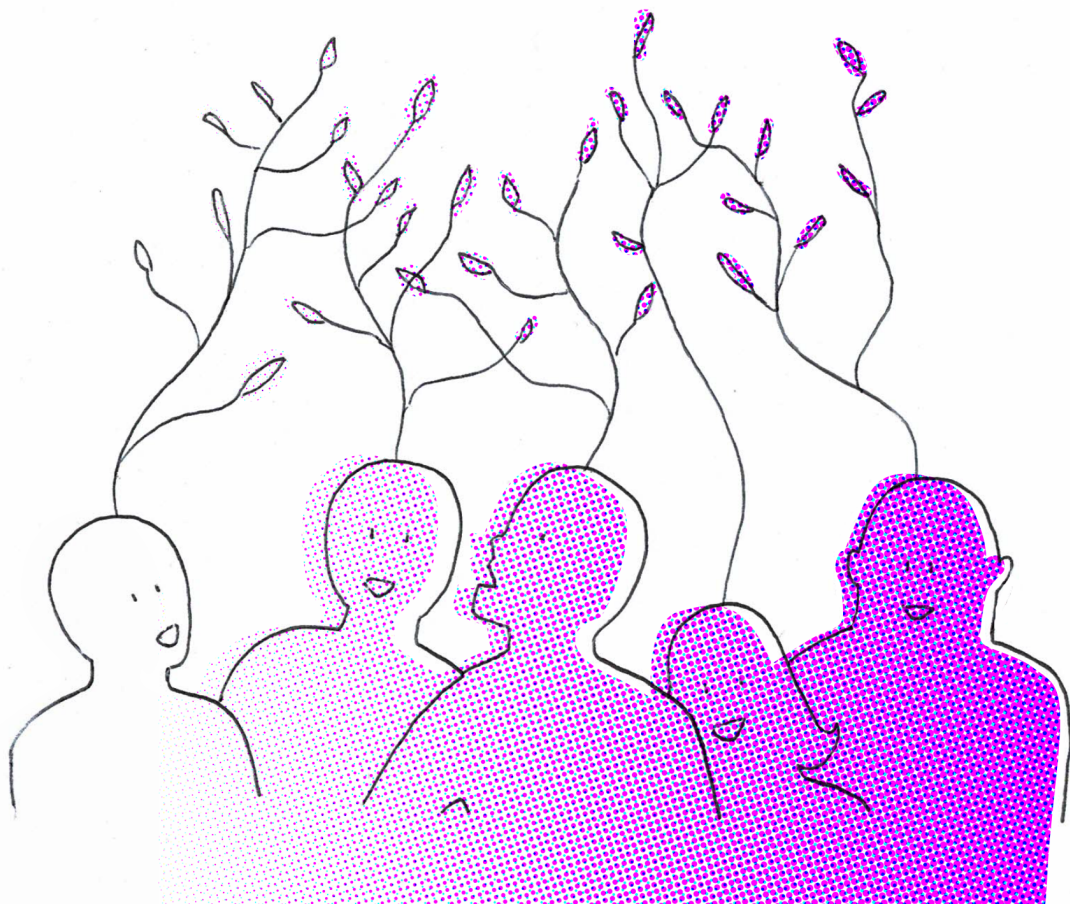


# À la recherche de la démocratie



## À la recherche de la démocratie

Être libre, ce n'est pas seulement jouir de ses droits individuels et disposer d'un espace protégé de l'immixtion de l'État. Être libre, c'est aussi **exercer sa capacité d'agir dans le monde**. C'est pour cela que les Athéniens se rencontraient et agissaient politiquement, entre égaux différents<sup>01</sup>, dans un espace public commun, la *polis*. Ils entendaient ainsi travailler à leur liberté, considérée d'abord comme une possibilité d'agir. La polis servait de cadre pour la prise de décision collective par les citoyens eux-mêmes. Ces citoyens étaient alors, concrètement, la source du droit (des lois) et de la souveraineté. Ils étaient, étymologiquement, démocrates (*démos*, le peuple et *kratos*, le pouvoir) et pratiquaient la fameuse définition de la démocratie d'Abraham Lincoln : « *le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ».

Les révolutions étasunienne et françaises ont instauré la démocratie représentative, où le peuple délègue, en général par le vote, son pouvoir à des représentant.e.s. Nos démocraties modernes sont ainsi en théorie toujours fondées sur le principe de la souveraineté du peuple : les lois qui encadrent nos sociétés ne sont justes – et on n'y obéit – que parce qu'elles sont prises et contrôlées par le peuple, source finale de l'autorité.

Mais les citoyen.ne.s n'ont de réelle capacité d'agir qu'au moment de déléguer leur pouvoir, au moment du vote. La démocratie représentative souffre donc d'un déficit... démocratique. **Le système représentatif empêche l'exercice de la liberté** : il est fondé sur l'entrave de l'agir, sur une non-possibilité de liberté.

Dans la recherche de radicalité démocratique à proposer au système représentatif, des alternatives existent. En théorie et en pratique. Cette fiche vous en présente quelques-unes. Certaines d'entre elles entrent encore dans le cadre de la représentativité, d'autres s'y opposent.

01 Une égalité entre citoyens. Les femmes et les étrangers étaient exclu.e.s du statut de citoyen.

## La démocratie redécouverte par les anthropologues

Des anthropologues comme Pierre Clastres ou James C. Scott ont pu constater que dans l'histoire – et dans une moindre mesure aujourd'hui encore – des sociétés ont pu exister sans État et même contre le principe coercitif et uniformisateur de l'État. Leurs travaux ont mis en avant le caractère historiquement contingent de l'État, son existence étant plus fortuite que préméditée. Celui-ci n'est alors plus une nécessité en soi mais un appareil organisant un certain pouvoir coercitif et défendant un certain ordre.

L'organisation politique de ces sociétés antiétatiques est plus égalitaire et leur mode de décision est basé sur la recherche du consensus plutôt que sur le vote. Ces communautés de face-à-face ne cherchant pas ou n'ayant pas la possibilité de contraindre une minorité à une décision majoritaire qu'elle considère inacceptable, le principe du vote s'effondre. Voter ne peut alors servir qu'à stigmatiser la minorité sans pouvoir l'obliger à appliquer la décision. Comme Pierre Clastres l'a montré, ces communautés ont « simplement » refusé de donner à quelques personnes le pouvoir de donner des ordres ne pouvant être questionnées car protégées par la menace de violence étatique légale. La concertation leur est indispensable et est une voie

vers la non-domination. Ces sociétés sans ou contre l'État ont d'ailleurs souvent existé, et existent, aux marges de l'État, connaissant bien son existence mais préférant faire sans<sup>01</sup>.

Aux États-Unis, il existe aujourd'hui environ 1200 « communautés intentionnelles » vivant en autarcie ou semi-autarcie<sup>02</sup>. Une communauté intentionnelle peut être définie comme « un groupe de personnes qui vivent ensemble et partagent des installations communes et qui s'associent régulièrement entre elles sur la base de valeurs communes explicites »<sup>03</sup>. La plupart de ces communautés vivent en application d'idéaux socialistes – peut-être parfois sans le savoir – et surtout dans le rejet de valeurs ici dominantes comme la hiérarchie ou le consumérisme.

Les membres de ces communautés y sont de leur propre volonté et y sont car iels partagent certaines valeurs –

---

01 Erwan Sommerer, *Voyager léger pour échapper à l'État*, Réfractations, n°43, automne 2019.

02 Voir Mike Mariani, « États-Unis. Vivre en communauté, cet autre rêve américain », *Courrier international*, n°1531, 5 au 11 mars 2020 ; <https://www.nytimes.com/2020/01/16/t-magazine/intentional-communities.html?searchResultPosition=1> (consulté le 09/04/20).

03 <https://www.ic.org/foundation-for-intentional-community/> (consulté le 09/04/20).

ce qui crée une certaine homogénéité idéologique – qui sont le point de départ du processus de consensus. Ces groupes basés sur le consensus au lieu de la violence doivent se créer un imaginaire collectif (comme toute société, d'ailleurs) qui leur permet d'apporter

du sens à leur monde. On peut supposer que le monde extérieur, puisqu'il représente toutes les valeurs que les membres ont fuies (consommérisme, autorité, etc.), sert de repoussoir et permet ainsi de cimenter la cohésion du groupe.

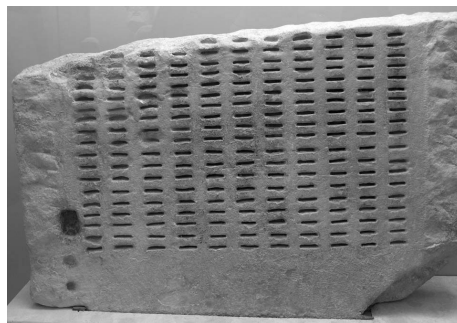
## Le tirage au sort à la rescousse de la démocratie représentative

L'historien belge David Van Reybrouck vise juste en soulignant le paradoxe selon lequel « nous méprisons les élus mais vénérons les élections »<sup>04</sup>. Aussi, pour « redonner son lustre d'antan à la démocratie représentative », il affirme que le principe électif doit faire place au tirage au sort. Cette idée améliorerait grandement la représentativité des dirigeants.

Même s'il est actuellement peu considéré, le tirage au sort fut l'objet de nombreuses réflexions théoriques et d'applications pratiques dans l'Athènes antique ou dans la plupart des cités italiennes de la Renaissance. Il était considéré comme l'outil démocratique par excellence jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Les Athéniens de l'antiquité utilisaient largement le tirage au sort car celui-ci permettait de distribuer de manière égale à tous, la probabilité d'accéder au pouvoir. Selon eux, démocratie et professionnalisme s'opposent : « *la démocratie*

consiste à accorder le pouvoir suprême aux simples particuliers, aux citoyens ordinaires »<sup>05</sup>. La constitution d'une « classe politique », l'oligarchisation de la politique, est impossible dans un système où le tirage au sort remplace l'élection.

Voyons les modalités pratiques d'application du tirage au sort avec des exemples tirés de notre histoire récente.



Klérotèrion, machine à tirer au sort, le pinakion des citoyens y était introduit. Musée de l'Agora antique d'Athènes

04 Van Reybrouck David, *Contre les élections*, 2014, Actes Sud, 219 pp. ).

05 Manin Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, 2019, Flammarion, coll. « Champs », pages 50-51. .

## Islande

---

L'Islande souffrit durement de la crise financière de 2008. La vive opposition à leur élite politique poussa les Islandais.es dans la rue pour demander le rejet de l'austérité et des plans de refinancement des banques. Ces demandes furent obtenues. A leurs suites, la Première ministre déclara vouloir établir un « nouveau contrat social pour contribuer à la réconciliation nationale ». Elle mit sur pied, dans cet objectif, une Assemblée constituante qui travailla entre 2010 et 2012. Van Reybrouck considère en 2013 cette expérience comme « **l'exemple le plus réussi de démocratie délibérative** »<sup>o6</sup>.

L'Assemblée constituante islandaise compta 25 citoyen.ne.s élu.e.s (l'innovation semblait déjà suffisante et le tirage au sort ne fut pas envisagé). Remarquons d'emblée que cette Assemblée fut très peu représentative de la population islandaise : elle compta une large majorité de personnes titulaires d'un diplôme universitaire (plus de 80%) et plus d'un cinquième de professeur.e.s d'université. Ces citoyen.ne.s durent travailler en collaboration avec 7 politicien.ne.s professionnel.le.s. Iels devaient également prendre en compte les délibérations et commentaires de milliers de leurs concitoyen.ne.s concernant l'avancée des travaux. La proposition de Constitution contenait notamment des dispositions sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'égalité des droits de vote ou encore la propriété publique des ressources naturelles. Finalement, elle fut adoptée par deux tiers des voix lors du référendum organisé en octobre 2012. Il restait alors au Parlement à sanctionner le texte pour qu'il devienne la nouvelle Constitution de l'Islande.

L'opposition à la nouvelle constitution persista néanmoins,

<sup>o6</sup> Van Reybrouck David, Contre les élections, 2014, Actes Sud, p. 147.

principalement de la part des partis politiques majoritaires avant la crise de 2008 et détrônés avec les élections de 2009. Cette opposition parvint à ce que la proposition de constitution ne soit pas soumise au vote du Parlement avant les élections d'avril 2013. Le gouvernement suivant abandonna le projet malgré son élaboration par démocratie participative et sa large approbation par référendum.

## Irlande

---

La crise financière de 2008 laissa la République d'Irlande à genoux. Quelques années plus tard, le gouvernement décida de renouer avec sa population. En 2013, une « Convention sur la Constitution », chargée de revoir 8 articles de la Constitution irlandaise, fut établie<sup>07</sup>. Cette convention fut composée de 33 politicien.ne.s professionnel-le-s, de 66 citoyen.ne-s tiré.e-s au sort de manière parfaitement représentative et d'un président indépendant désigné par le premier ministre (Taoiseach) : l'économiste Tom Arnold.

La Convention se réunit dix week-ends à raison d'un jour et demi par séance. Les 100 participant.e.s durent écouter des spécialistes, débattre, réfléchir puis voter afin d'établir des recommandations à soumettre au gouvernement irlandais. Ce dernier s'étant engagé à répondre à chacune de ces recommandations dans les quatre mois et à indiquer un agenda pour la tenue d'un référendum.

Les différents référendums eurent pour résultats : la légalisation du mariage entre personnes de même genre (2015), la légalisation de l'avortement (2018), la légalisation du blasphème (2018) et le rejet des modifications proposées

---

07 <https://www.irishtimes.com/news/politics/inside-the-convention-on-the-constitution-1.1744924> (consulté le 09/04/20).

par la Convention concernant la présidence (2015)<sup>08</sup>. On le voit, sur les huit thématiques discutées par l'Assemblée, seules quatre firent finalement l'objet d'un référendum. Le gouvernement décida seul dans les autres cas. Ainsi, le centre de gravité de l'ensemble du processus resta le gouvernement qui, après avoir créé cette Assemblée et établi son mandat, garda la main sur la destinée des recommandations que celle-ci émit.

On peut conclure que ce processus de démocratie délibérative fut traversé par deux idées contradictoires. D'abord l'idée que les gouverné.e.s ne doivent pas simplement être consulté.e.s une fois tous les cinq ans mais peuvent participer aux prises de décisions collectives. Par contre, on remarque une profonde attitude d'agoraphobie politique c'est-à-dire « **une attitude critique à l'égard du peuple se gouvernant seul** »<sup>09</sup>. Pourquoi en effet imposer tant de limites à l'action des citoyen.ne.s tiré.e.s au sort si ce n'est par peur de la prétendue irrationalité, incompetence et naïveté du peuple ? Rappelons que ces 66 citoyen.ne.s furent couvé.e.s par 34 professionnel.le.s de la politique pour un exercice où iels ne purent discuter que de thèmes préalablement établis par le gouvernement. Sans oublier que ceci fut suivi, quand le gouvernement l'accepta, d'un référendum où les logiques médiatiques et partisanses reprirent le dessus.

---

08 <https://www.irishtimes.com/news/politics/inside-the-convention-on-the-constitution-1.1744924> (consulté le 09/04/20).

09 Dupuis-Déri Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot*, 2013, Lux éditeur, Montréal, pages 32-37.

À Bruxelles, Agora est un mouvement citoyen ambitionnant de rendre le système politique actuel plus égalitaire grâce aux « *principes de la démocratie participative* »<sup>10</sup>. Cet objectif consiste en la création d'une « assemblée de personnes tirées au sort sur l'ensemble de la région bruxelloise ». Cette nouvelle assemblée devrait « délibérer » puis « proposer des solutions pour la ville de Bruxelles ».

Contrairement aux exemples précédents, cette assemblée serait permanente. On peut supposer que sa permanence lui permette de gagner en prérogatives et de pouvoir fixer ses sujets de discussion elle-même. Le mouvement Agora précise que « cette assemblée devra obtenir un pouvoir législatif ». Les objectifs du mouvement doivent encore être précisés. Aux élections régionales de 2018, le mouvement Agora a obtenu un siège au Parlement bruxellois.

---

10 Dupuis-Déri Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot*, 2013, Lux éditeur, Montréal, pages 32-37.

## Compter les votes blancs ?

---

Le politologue belge Min Reuchamps propose une méthode pour prendre en compte les voix de ceux qui rejettent le fonctionnement actuel du système politique. Sa proposition vise à comptabiliser les votes blancs et nuls lors des élections en tirant au sort le pourcentage de représentant.e.s proportionnel au nombre de ces non-votes. Ce serait une manière d'avoir une Assemblée permanente tirée au sort dont l'importance dépendrait de la confiance que les citoyen-ne-s accordent au système électif.

---

11 [https://www.levif.be/actualite/belgique/combiner-election-et-tirage-au-sort-a-tous-les-niveaux-de-pouvoir/article-opinion-1256609.html?fbclid=IwAR1awdZMqgmfQo-jSQs7uvjloMYIj-BzLqjgy-5QIZvqA3ReEz68BT-kv9c8&cookie\\_check=1586959112](https://www.levif.be/actualite/belgique/combiner-election-et-tirage-au-sort-a-tous-les-niveaux-de-pouvoir/article-opinion-1256609.html?fbclid=IwAR1awdZMqgmfQo-jSQs7uvjloMYIj-BzLqjgy-5QIZvqA3ReEz68BT-kv9c8&cookie_check=1586959112) (consulté le 15/04/2020).



## L'anarchie et le régime des contrats de Pierre-Joseph Proudhon

L'anarchie, comme le résume le penseur français Elisée Reclus, c'est « *l'ordre sans l'autorité* ». Poursuivant cette utopie, le théoricien français Pierre-Joseph Proudhon entendait proposer une nouvelle organisation de la société. D'après lui, la vraie souveraineté du peuple ne peut venir du régime des lois auxquelles notre consentement est présumé et notre obéissance requise mais bien d'un nouveau « *régime des contrats* ». Proudhon soutient que le principe contractuel où l'humain se lie lorsqu'il le considère bon devrait remplacer le principe de l'autorité des lois. Le contrat librement consenti permet l'ordre alors que l'autorité gouvernementale, par l'aliénation des libertés qu'elle suppose, est le terreau de la révolte (une révolte que Proudhon ne concevait pas de manière positive).

Dans le courant anarchiste, la liberté

reste une valeur individuelle (l'individu est libre en tant qu'individu, en non d'abord en tant que membre d'une collectivité). Mais une liberté individuelle uniquement envisageable dans un contexte de libération collective. Comme l'écrit Mikhaïl Bakounine, un autre penseur important du courant anarchiste, « *Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres. La liberté d'autrui, loin d'être une limite ou la négation de ma liberté* (comme dans le courant philosophique libéral qui repose, finalement, sur l'idée selon laquelle « *ma liberté commence là où s'arrête celle des autres* », nldr), *en est au contraire la condition nécessaire et la confirmation. Je ne deviens libre vraiment que par la liberté d'autres, de sorte que plus nombreux sont les hommes libres qui m'entourent et plus profonde et plus large est leur liberté, et plus*

***étendue, plus profonde et plus large devient ma liberté. La véritable liberté n'est pas possible sans l'égalité de fait (économique, politique et sociale). »<sup>12</sup>***

Sans aller jusqu'à cette égalité totale de fait, Proudhon défend l'idée selon laquelle, dans tous les cas où une tâche n'est réalisable que grâce au travail collectif et coordonné de plusieurs personnes, ces travailleurs doivent former une association où toutes et tous sont égaux<sup>13</sup>, sur base d'un contrat librement consenti. Ces libres associations forment ce que Proudhon appelle le système « mutualiste ». Dans celui-ci, les agriculteurs sont propriétaires de leurs parcelles et s'associent avec d'autres agriculteurs dans des structures de coopération.

---

12 Mikhaïl Bakounine, *Dieu et l'Etat* (1871), Mille-et-une-nuits, Paris, p. 169

13 Plus précisément, Proudhon défend un système où la petite propriété privée des indépendants est favorisée autant que possible et la libre association des travailleurs dès que nécessaire. L'auteur s'attaque donc à la catégorie des propriétaires non-travailleurs (qu'il appelle les « rentiers parasites »), qui s'attribuent le fruit du travail d'autrui, à propos desquels il faut comprendre sa fameuse phrase « La propriété, c'est le vol ».

Ces structures de coopération sont elles-mêmes incluses dans une fédération agricole. Le secteur industriel, lui, serait composé de multiples propriétés collectives (qui peuvent tout à fait être concurrentes entre elles) associées en une même fédération industrielle.

Proudhon étend donc le fédéralisme<sup>14</sup> aux domaines économique et social et propose une ébauche de théorie qu'on appellera plus tard le « fédéralisme intégral ». Très schématiquement, Proudhon vise la marginalisation de l'État central et sa substitution par une fédération de communes libres, de régions qui s'auto-administrent et qui s'associent entre elles, toujours sur base de contrats librement consentis, afin de former un État fédéral qui n'aurait « ***qu'un rôle d'institution, de création, d'installation, le moins possible d'exécution*** ». Proudhon envisage deux parlements : une Chambre des régions et une Chambre des professions.

---

14 Le fédéralisme, dans son ensemble, vise tout système politique régissant les liens et les rapports entre un gouvernement central et les gouvernements des collectivités qui vivent en son sein. Ce fédéralisme peut être tant local que mondial

## Vers une économie démocratique ?

À quelques kilomètres de Liège, le groupe Terre emploie plus de 250 personnes principalement dans le recyclage de vêtements<sup>15</sup>. Il entend fonctionner démocratiquement et faire participer tous ses travailleur.euse.s. Les décisions stratégiques du groupe sont prises par l'Assemblée générale de ses collaborat.eur.rice.s. Le postulat de base est que toutes sont capables de participer à la gestion de leur entreprise. Ces capacités sont cultivées par la participation de toutes à l'Assemblée générale et aux réunions d'information et de coordination, fai-

sant office de formation permanente à la démocratie d'entreprise.

Le groupe Terre est né en 1949 et continue son activité malgré les incessantes crises économiques prouvant ainsi que ce modèle d'entreprise est viable. Plus que viable, ce modèle résiste à la concurrence d'autres entreprises ne partageant pas ses principes. Par exemple, son pôle de production d'isolant acoustique opère dans un secteur où les entreprises sociales sont peu courantes. Dans une période où on répète souvent que la démocratie est en crise, le groupe Terre se fait le héraut d'un modèle où la démocratie fonctionne.

15 <https://www.groupe terre.org/qui-sommes-nous/le-groupe-terre> (consulté le 14/04/2020).



Le groupe Terre en images - capture youtube - GroupeTerre

## Le confédéralisme démocratique au Rojava

La théorie politique du « *municipalisme libertaire* » du philosophe étatsunien Murray Bookchin repose sur le regroupement volontaire de communes autonomes. Chacune de ces communes s'appuie sur la participation directe des citoyen.ne.s. Ce schéma révolutionnaire entend organiser une marginalisation progressive de l'État jusqu'à sa disparition grâce à la multiplication des communes autonomes et leur auto-organisation en fédération<sup>16</sup>. La théorie de Bookchin a la particularité de mettre l'accent sur la place prépondérante que doit avoir l'écologie.

Coincée entre l'hostile régime d'Erdoğan, celui d'Al-Assad et Daech, une expérience enclavée de démocratie est apparue dans le nord de la Syrie en 2016. Elle est surnommée « Rojava », trois syllabes qui signifient « ouest » en kurmanji (une des langues kurdes), mais son nom officiel est Fédération démocratique de la Syrie du Nord. Celle-ci vise à concrétiser le projet de société du municipalisme libertaire de Murray Bookchin prolongé par le « confédéralisme démocratique » d'Abdullah Öcalan<sup>17</sup>, fondateur du

PKK<sup>18</sup>. C'est le 17 mars 2016 qu'est officiellement proclamée cette Fédération qui se veut écologiste, socialiste, démocratique et féministe<sup>19</sup>.

Au lieu de devenir un État-nation disposant de sa constitution, le Rojava vise donc à devenir une « *confédération démocratique* » dont les jalons sont posés dans son contrat social, adopté en 2016. La distinction est significative. Le concept de contrat social rappelle une démarche active où les individus décident librement de s'associer pour former une société d'égaux·les alors qu'une constitution a pour but de stabiliser des normes, égalitaires ou non. C'est également la distinction qu'opérait Proudhon entre le régime des contrats où l'association volontaire domine et le régime des lois où l'autorité liberticide prévaut. Dans son préambule, le contrat social du Rojava explique donc qu'il aspire à « *réconcilier la mosaïque de peuples de Syrie* » grâce à ce nouveau contrat social « *basé sur la coexistence mutuelle et pacifique et la compréhension entre toutes les couches de la société* »<sup>20</sup>.

---

16 <https://lemediapresse.fr/idees/murray-bookchin-et-si-le-municipalisme-libertaire-etait-la-solution/> (consulté le 20/03/2020).

17 Öcalan Abdullah, *Confédéralisme démocratique*, 2011, International Initiative Edition, Cologne, p.23.

18 Parti des travailleurs du Kurdistan. Fondé en 1978, initialement marxiste-léniniste, le PKK défend aujourd'hui la démocratie directe et le confédéralisme démocratique. Il est considéré comme organisation terroriste par la plupart des pays occidentaux.

19 Commune Internationaliste du Rojava, *Make Rojava Green Again*, 2018, Atelier de création libertaire, Londres, 135 pp.

20 <https://peaceinkurdistancampaign.com/>

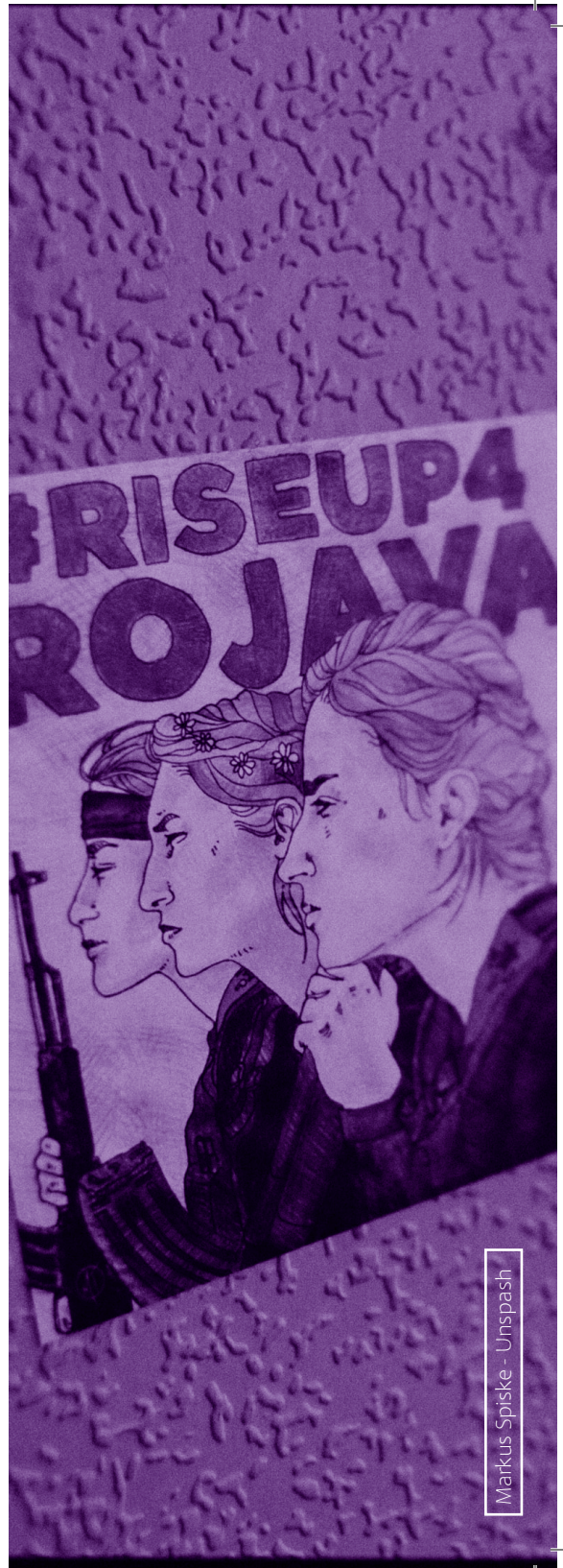
Le projet institutionnel du Rojava s’accomplit dans le principe de l’autogouvernement local des communes dont les décisions remontent aux assemblées et gouvernements de l’un des trois cantons puis aux autorités confédérales. Le principe du municipalisme tel qu’appliqué au Rojava suppose que chaque rue ou quartier crée son propre gouvernement, élu et révocable par les citoyen.ne.s de cette rue ou quartier. Dans le canton de Kobané, 2300 communes ont été créées<sup>21</sup>. Ces entités locales sont donc la base de la « **démocratie communale directe** » qui s’étend ensuite graduellement sous des formes confédérales. Selon Öcalan, les échelons supérieurs ont pour seule fonction la « **coordination et la mise en œuvre de la volonté des communautés** »<sup>22</sup>. Les assemblées de bases (au niveau des quartiers) envoient des délégué.e.s à des assemblées générales où les décisions sont prises. Les autorités confédérales ne peuvent alors qu’exécuter ces décisions et faire office de porte-parole.

---

charter-of-the-social-contract/

21 Mireille Court & Chris Den Hond, Voyage au cœur d’une utopie libertaire, Manière de Voir : 1920-2020, le combat kurde, n°169, février-mars 2020

22 Öcalan Abdullah, Confédéralisme démocratique, op. cit., p.35



## Le zapatisme, la révolution dans la jungle

« Le zapatisme n'est pas et n'existe pas, il se construit dans l'autogestion pour servir, comme le font les ponts pour passer d'une rive à l'autre. Dans le zapatisme tous et toutes ont une place, car il ne s'agit pas d'une identité fermée. »

Fernando Matamoros Ponce<sup>23</sup>



Entrer dans le territoire contrôlé par les zapatistes signifie passer un panneau indiquant que « Vous entrez en territoire zapatiste rebelle. Ici le peuple commande et le gouvernement obéit. ». Depuis le 1er janvier 1994, l'insurrection de l'Armée zapatiste<sup>24</sup> de libération nationale (EZLN) a permis une autonomie de facto de larges pans de l'État du Chiapas, au Mexique<sup>25</sup>. Leur but n'est pas indépendantiste dans le sens de vouloir un nouvel État. Les

23 Fernando Matamoros Ponce, *Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales*, 2014, in Collectif, *Autogestion. L'encyclopédie internationale*, 2018, Syllepse éditions

24 « zapatisme » a été choisi en référence à Emiliano Zapata, leader agrarien de la révolution mexicaine de 1910-1920.

25 Le territoire zapatiste fait environ la taille de la Belgique pour une population de 100 000 à 250 000 personnes.

zapatistes se sentent même souvent Mexicain·e·s<sup>26</sup>. Leur autonomie a plutôt pour résultat de rendre les institutions étatiques mexicaines inutiles en créant leur propre système politique et social, notamment d'éducation, de santé et de justice, à côté de celui de l'État.

La figure de proue de ce mouvement fut le sous-commandant Marcos, porte-parole de l'EZLN de 1994 à 2014. Cet ancien professeur d'université considère que la mondialisation néolibérale détruit la politique et soumet les peuples au diktat des marchés financiers. Selon lui, l'État empêtré dans cette mondialisation perd toute légitimité : « *Dans le cabaret de la globalisation, l'État se livre à un strip-tease au terme duquel il ne conserve que le minimum indispensable : sa force de répression.* »<sup>27</sup>. Les zapatistes veulent expérimenter une autre politique. Cette nouvelle politique se caractérise d'abord par son opposition au néolibéralisme, ce qui explique que l'insurrection zapatiste a débuté le jour de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA ou NAFTA). Notons que la « phase armée » de cette insurrection

26 <https://comptoir.org/2017/12/15/jerome-baschet-au-chiapas-zapatiste-le-peuple-dirige-et-le-gouvernement-obeit/> (consulté le 16/04/2020).

27 <https://www.monde-diplomatique.fr/1997/08/MARCOS/4902> (consulté le 16/04/2020).

n'a durée que douze jours : depuis le 12 janvier 1994, les zapatistes observent une « non-violence armée » c'est-à-dire qu'ils font le choix de la non-violence mais conservent leurs armes en cas de rupture du cessez-le-feu par le gouvernement central. Leur second principe essentiel les oppose encore au gouvernement de Mexico : l'indigénisme. La protection des intérêts des indigènes, notamment leur droit à la terre, rencontra l'opposition de Mexico qui souhaitait exploiter les ressources forestières et minières de la région.

La question du droit à la terre est d'une importance capitale pour les zapatistes, paysan·e·s depuis des générations. Le principe appliqué depuis 1994 est simple : la terre appartient à ceux qui la travaillent. Il existe parallèlement un système de possession individuelle et un système de possession collective. La possession individuelle permet aux familles de tirer leur subsistance tandis que les travaux collectifs sur les terres communes ont pour but de (1) nourrir des individus élus dont la charge nécessite un travail à temps plein ; (2) aider à nourrir les familles dont certains de leurs membres sont morts au combat ; (3) aider une communauté voisine qui aurait eu une mauvaise récolte<sup>28</sup>.

### Le système politique zapatiste d'au-

28 <https://monde-libertaire.net/index.php?article=148> (consulté le 16/04/2020).

to-gouvernement s'organise en trois niveaux. Le niveau des villages dispose de son assemblée, lieu de parole et d'élaboration des décisions collectives. Le second niveau est celui des communes autonomes (il y en a 27) pouvant compter jusqu'à une centaine de villages. Enfin, il existe cinq caracoles<sup>29</sup> (ensemble de municipalités) où siège le conseil de bon gouvernement. Un ascenseur permanent entre les trois niveaux permet une consultation constante de la population.

À chacun de ces trois niveaux, les assemblées élisent des délégué·e·s pour des mandats non renouvelables, révocables à tout moment, sans salaire ou avantage matériel. En suivant la tradition indigène, une telle fonction est conçue comme une charge, un honneur que la communauté nous fait, plutôt qu'une position de pouvoir. Le/la détenteur·rice d'une charge se considère redevable vis-à-vis de la communauté qui lui a fait cet honneur. Ainsi, iel est constamment surveillé·e et dispose de très peu de marge de manœuvre personnelle. N'importe qui peut, dès l'âge de 15 ans, se présenter pour occuper une charge après un vote de l'assemblée et une formation de trois mois<sup>30</sup>.

---

29 Caracol signifie escargot. Ce terme est utilisé pour montrer la lenteur inhérente à leur conception de la politique démocratique.

30 <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/06/CUSSET/57569> (consulté le 16/04/2020).

Avec le soutien de :  
La région Bruxelles-Capitale



La Direction equals.brussels  
**equal.brussels**  
égalité des chances

La Fédération  
Wallonie-Bruxelles



La COCOF



Bruxelles  
- Solidarité internationale



**Éditrice responsable :**  
Mathilde Guillaume  
[presidence@cnapd.be](mailto:presidence@cnapd.be)

**CNAPD** - Chaussée de  
Haecht, 51 - 1210 Bruxelles  
Tél : 02 640 52 62  
[info@cnapd.be](mailto:info@cnapd.be)

**Comité de rédaction  
et de recherches :**  
Coralie Mampaey,  
Samuel Legros  
et Thibault Zaleski

**Conception graphique :**  
Judith Saintes